

## Sentiers de ski de fond

La piste de ski de fond, d'une longueur de 10 km, traverse différents peuplements forestiers qui caractérisent le piedmont appalachien, soient des cédrières, des érablières, et des sapinières. Elle est composée de 6 boucles dont les niveaux de difficulté varient de facile à intermédiaire. L'amateur de ski de fond y trouvera un dénivelé très intéressant avec de belles descentes sécuritaires. Cette piste est accessible par le rang de la Haute-Ville ou par la route Gaspard. (fig. 1), pour ceux qui veulent éviter la montée exigeante de la piste no 2.



**Refuge en bordure du lac de la Haute-ville**

## Sentiers de randonnée pédestre et de raquettes

Trois sentiers de randonnée pédestre et de raquettes totalisant 12 km ont été aménagés en 2006 au sud de la piste de ski de fond. Ils sont accessibles par le rang du Bonnet. Ces sentiers offrent des points de vue magnifiques sur le fleuve et la plaine du Saint-Laurent. Ces sentiers mettent en valeur le potentiel de produits forestiers non ligneux issus de différents arbres et arbustes. De plus, des essais d'implantation de champignons en milieu naturel y sont effectués.

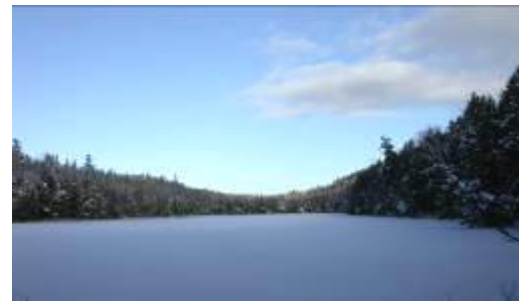


**Panorama visible du sentier pédestre**

## Support financier

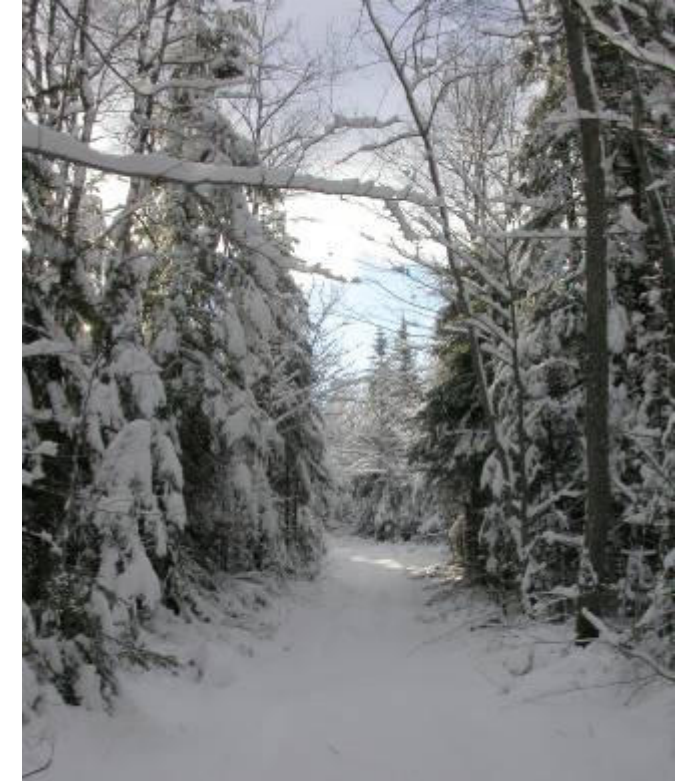
La piste de ski de fond et de randonnée pédestre de la municipalité de Sainte-Louise a été réalisée grâce à l'appui financier du Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II). Le Centre d'expertise sur les produits agroforestiers et la Caisse Populaire de Sainte-Louise ont également apporté leur contribution au niveau de l'aménagement de la piste et de la construction du refuge.

Nous tenons aussi à remercier tous les propriétaires qui permettent aux randonneurs de circuler gratuitement sur leurs propriétés. Respectez l'environnement et vous contribuerez à la pérennité de la piste.



**Vue du lac de la Haute-ville (piste no 6)**

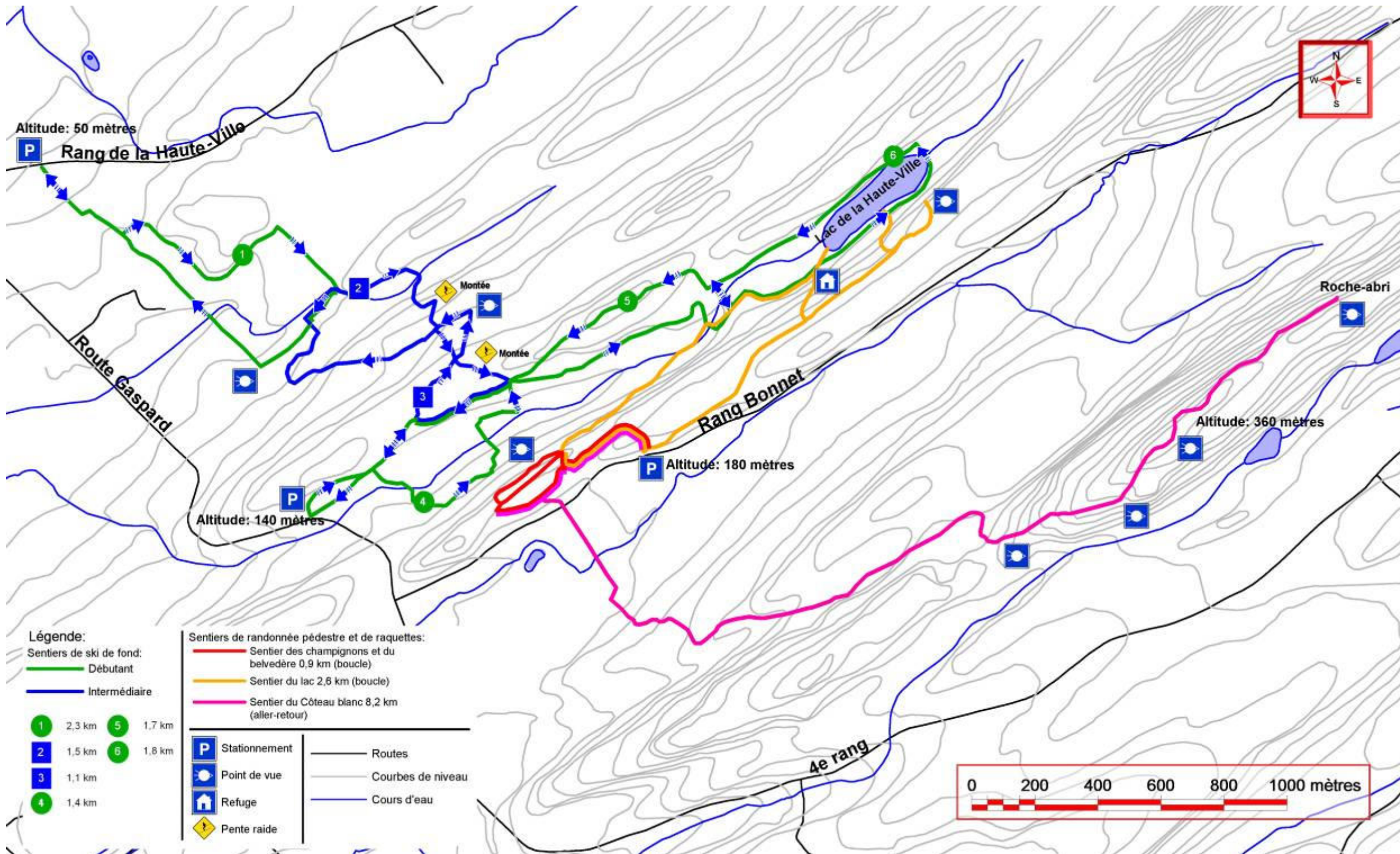
# Sentiers de ski de fond et de randonnée pédestre de la municipalité de Sainte-Louise



**25 novembre 2009**

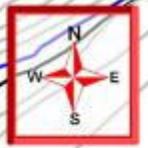
Pour informations ou commentaires :

[info@saintelouise.qc.ca](mailto:info@saintelouise.qc.ca)  
[www.saintelouise.qc.ca](http://www.saintelouise.qc.ca)



Altitude: 50 mètres

**P** Rang de la Haute-Ville



Lac de la Haute-Ville

Montée

Montée

Route Gaspard

Rang Bonnet

Roche-abri

**P** Altitude: 180 mètres

Altitude: 360 mètres

Altitude: 140 mètres

4e rang

**Légende:**

Sentiers de ski de fond:

— Débutant

— Intermédiaire

- 1 2,3 km
- 2 1,5 km
- 3 1,1 km
- 4 1,4 km
- 5 1,7 km
- 6 1,8 km

Sentiers de randonnée pédestre et de raquettes:

— Sentier des champignons et du belvédère 0,9 km (boucle)

— Sentier du lac 2,6 km (boucle)

— Sentier du Côteau blanc 8,2 km (aller-retour)

**P** Stationnement

Point de vue

Refuge

Pente raide

— Routes

— Courbes de niveau

— Cours d'eau

